



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SA-04(12)

Propriété des données

Juill. 2026



Acquisition sécurisée des systèmes/services

System and Services

SA-04(12) – Propriété des donnée (Nc-Tf)

Énoncés :

- a. Inclure les exigences relatives à la propriété des données organisationnelles dans le contrat d'acquisition
- b. Exiger que toutes les données soient supprimées du système de l'entrepreneure ou entrepreneur et retournées à l'organisation dans les [\[Affectation : délais définis par l'organisation\]](#)

Responsable : Aucun

Discussion :

Les entrepreneures et entrepreneurs qui exploitent un système contenant des données appartenant à une organisation doivent inclure dans le contrat les stratégies et les procédures en place pour supprimer les données de leurs systèmes et/ ou retourner les données dans les délais stipulés dans le contrat.